



DÉCLARATION DE LA SOCIÉTÉ DE PRODUCTION PRÉSENTANT LA DEMANDE

Le soussigné, représentant autorisé de la société de production:

- autorise Ontario Créatif à discuter de la demande de la société de production avec le(s) vérificateur(s), l'avocat, le(s) financier(s) proposé(s) et le(s) financier(s) provisoire(s), le BCPAC, le CRTC et toute autre personne ou entité liée à la société de production, sous réserve de la demande ou du projet;
- avisera immédiatement Ontario Créatif en cas de modification de tout document soumis et fournira des détails par écrit à ce propos;
- autorise Ontario Créatif ou ses représentants à effectuer des vérifications du projet;
- déclare que la société de production n'a pas conclu d'entente verbale ou écrite ou d'« entente parallèle » entrant en conflit avec les clauses de la présente demande ou les lignes directrices;
- déclare que toutes les personnes qui ont été déclarées canadiennes dans la demande et tous les documents auxiliaires sont canadiens, aux termes de la Loi sur Investissement Canada, de la Loi sur l'immigration et de la Loi sur la citoyenneté;
- a divulgué ou divulguera à Ontario Créatif tout litige potentiel qui risque de compromettre le projet ou de nuire aux intérêts d'Ontario Créatif; et
- déclare que les renseignements fournis dans les présentes et annexés sont exacts et complets et que le projet respecte et continuera de respecter les lignes directrices du Fonds d'Ontario Créatif pour la production cinématographique.

Le soussigné accepte que les documents de la demande soient examinés par des employés d'Ontario Créatif, par des conseillers extérieurs sous contrat et par des membres du jury qui étudieront les documents au nom d'Ontario Créatif. Le soussigné dégage par les présentes Ontario Créatif de toute réclamation, revendication et responsabilité qui peuvent survenir à l'égard des documents présentés.

Signature du signataire autorisé :
Nom en lettres moulées :
Titre :
Date :